

| **Social** |

Un nouveau Centre Médico-social à Fauville-en-Caux

Vendredi 13 janvier 2012 à 11h30, 495 Rue de Normandie, à Fauville-en-Caux : inauguration du Centre Médico-social

En présence de Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime.

Un nouveau Centre Médico-Social. Le nouveau Centre Médico-social (CMS) dispose d'une surface de 373 m² et est ouvert depuis août dernier. Ce nouvel espace améliore considérablement l'accueil et l'écoute de la population. Le projet a intégré une démarche de Qualité Environnementale pour la réalisation du bâtiment. Le coût total de l'opération s'élève à 950 000 €.



L'équipe médico-sociale est constituée de 8 agents : une secrétaire, une assistante sociale, un référent spécialisé insertion, une travailleuse sociale spécialisée en économie sociale et familiale, une travailleuse sociale Personnes Agées / Personnes Handicapées, un médecin, une puéricultrice et une sage-femme. Ces agents ont pour mission d'accompagner les habitants du canton, à tous les âges de la vie, dans les domaines de l'action sociale et médico-sociale.

Une grande salle de réunion permet maintenant d'accueillir des réunions de professionnels ainsi que des formations. Ce site accueille également la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) deux demi-journées par mois dans le cadre d'une convention d'occupation.

De nombreux services réunis. Avec la construction de ce nouveau CMS de nombreux services sont proposés aux habitants du canton de Fauville-en-Caux. Il s'agit de :

- Permanences de l'assistante sociale : le mardi après-midi et le jeudi matin sur rendez-vous, ainsi que le vendredi matin sans rendez-vous.
- Permanence de la Référente Spécialisée Insertion le mardi toute la journée sur rendez-vous.
- Permanence PMI tous les mardis matin avec la puéricultrice, et Consultations 2 vendredis matin par mois en binôme avec le médecin.
- pour les personnes âgées : la référente spécialisée effectue des visites à domicile pour l'évaluation des besoins afin de mettre en place un plan d'aide visant à pallier à la dépendance.
- La travailleuse spécialisée en économie sociale et familiale exerce en priorité son activité au domicile des personnes. Cependant, des permanences peuvent avoir lieu le mercredi ou le vendredi.

CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr

Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr

www.seinemaritime.net